



Programme de formation

Accompagnement à la création / reprise d'entreprise

Les actions de formation dispensées pour les créateurs / repreneurs d'entreprise ont pour objet: « l'acquisition de compétences liées à l'exercice de la fonction du chef d'entreprise, concourant au démarrage, à la mise en œuvre et au développement du projet de création ou de reprise et à la pérennisation de son activité ».

Préparer la création de mon entreprise

Dates: les 10, 17 et 24 novembre 2022

HOPLA
48, rue Franklin - 68200 Mulhouse
SIRET : 790 368 450 00017 - Code APE 9499Z
Numéro de déclaration d'activité d'organisme de formation: 42 68 0241368



Mise à jour: 15 juin 2022



Appréciation*
Nouvelle formation

* Moyenne des appréciations à chaud transmises par les stagiaires-entrepreneurs ayant suivi le module au cours du deuxième semestre 2021



Taux d'abandon*
Nouvelle formation

HOPLA
48, rue Franklin - 68200 Mulhouse
SIRET : 790 368 450 00017 - Code APE 9499Z
Numéro de déclaration d'activité d'organisme de formation: 42 68 0241368



Informations pratiques

Lieu

Hopla, 48 rue Franklin 68200 MULHOUSE

- ☞ 2 salles de réunion à disposition, celle retenue pour la formation est indiquée systématiquement dans le mail de confirmation adressé au formateur et aux participants.
- ☞ Sauf information contraire, l'ensemble de nos modules de formation a lieu en présentiel.
- ☞ Locaux équipés d'un ascenseur.

Accessibilité handicapés

Les personnes atteintes par un handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation désirée.
Notre référent handicap: Elodie BEYER – contact@hopla.la

Moyens techniques à disposition

Toutes nos salles sont équipées d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc effaçable avec tous les outils nécessaires: marqueurs effaçables de différentes couleurs, éponge, magnets.
Les salles de formation sont modulables: tables et chaises peuvent être déplacées et réorganisées en fonction des besoins.

Nombre de stagiaires

Tous nos modules de formations, sauf mention contraire spécifiée dans le descriptif, sont ouverts pour 7 participants en présentiel, afin de garantir les conditions d'un véritable travail sur l'individu en adéquation avec ses attentes.
Tous nos modules de formations sont susceptibles d'être adaptés le jour même pour répondre parfaitement aux attentes des participants présents.

Des formateurs qualifiés

- Tous les formateurs ont une double compétence
- ils ont une expérience significative comme formateurs ou ont été formés à la formation professionnelle pour adultes,
 - ce sont des professionnels actifs dans le domaine de compétences transmises lors de la formation, ce qui implique qu'ils doivent nécessairement mettre à jour leurs compétences régulièrement

Le nom des formateurs est indiqué sur la fiche de présentation de chaque module de formation. La liste de leurs compétences est disponible sur demande auprès de HOPLA.

Contact

Brigitte GRUNENWALD – b.grunenwald@hopla.la

Préparer la création de mon entreprise

Objectif général

Création d'entreprise

Points forts

Formation destinée aux créateurs d'entreprise pour apprendre à :

- Comprendre les spécificités fiscales / sociales / administratives / comptables de la microentreprise
- Mettre en place les outils de gestion adaptés
- Identifier les aides à la création

Durée

7 heures

Dates

Partie 1 – le 10 novembre 2022, de 14h30 à 17h

Partie 2 – le 17 novembre 2022, de 14h30 à 16h30

Partie 3 - le 24 novembre 2022, de 14h30 à 17h

En présentiel



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le créateur/repreneur d'entreprise sera capable de:

Partie 1: Mes outils de gestion

- Comprendre à quoi servent les budgets prévisionnels
- Comprendre des concepts clés, tels que le plan de financement, le compte de résultat, le seuil de rentabilité, la marge ou encore le plan de trésorerie.
- Parvenir à réaliser son propre budget à partir d'un cas pratique sans rien oublier.

Partie 2: Les aides à la création d'entreprise

- Consolider ses connaissances sur les différentes aides à la création d'entreprise.
- Comprendre comment en bénéficier.
- Savoir où chercher les bonnes informations en fonction de sa situation, de son projet et de son lieu d'implantation.
- Déterminer les aides essentielles à demander et celles moins importantes ou qui ne concernent pas la personne.

Partie 3: La microentreprise de A à Z I

- Connaître les particularités du régime de la microentreprise et son fonctionnement de manière globale.
- Comprendre les notions fiscales et sociales liées à ce régime
- Comprendre les avantages et les inconvénients du régime de la microentreprise.

Contenu

La formation commence par:

- Une présentation du formateur.
- Le rappel des objectifs de la journée et une présentation du déroulé.
- Un tour de table des attentes des stagiaires.
- Un Quizz de démarrage.

Partie 1: La microentreprise de A à Z I

- Caractéristiques générales de la microentreprise.
- Cotisations sociales et fiscalité.
- L'immatriculation.
- L'affiliation.
- Le fonctionnement.

Partie 2: Mes outils de gestion

- Apports théoriques: explication de différentes notions clés:
 - Budget prévisionnel
 - Plan de trésorerie
 - Seuil de rentabilité
 - Marge
 - Compte de résultat
- Etude du cas pratique
- Démarrage du travail individuel de construction d'un budget prévisionnel

Les aides à la création d'entreprise

- Présentation des différents types d'aides à la création d'entreprise et des critères d'éligibilité pour y prétendre en fonction de la situation personnelle du porteur de projet, du type de projet et du lieu d'implantation
 - Présentation des aides directes (exonération partielle de cotisations, prêts à 0%...)
 - Présentation des aides concernant l'accompagnement

La formation se termine par:

- Un tour de table des humeurs des stagiaires.
- Une évaluation à chaud.
- Un Quizz d'évaluation des apprentissages des stagiaires.

HOPLA - 48, rue Franklin - 68200 Mulhouse

SIRET : 790 368 450 00017 - Code APE 9499Z

Numéro de déclaration d'activité d'organisme de formation: 42 68 0241368

Mise à jour: juin 2022

Formateur

- Jérôme ILTS (VECTEUR)
Conseiller en gestion



A qui s'adresse la formation?

- Aux entrepreneurs dont l'activité est hébergée par la couveuse HOPLA.
- Aux entrepreneurs accompagnés dans le cadre de l'EITI.
- Aux autres créateurs / repreneurs d'entreprise, accompagnés dans le cadre de leur projet par une structure agréée.

Périmètre de recrutement

- Région Grand Est

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base.
- Etre en construction d'un projet entrepreneurial et être accompagné dans le cadre de ce projet.

Modalités d'admission

- Prise de contact par mail ou téléphone:
03 89 51 38 55 / contact@hopla.la
- Entretien de positionnement pour vérifier le niveau de maturité du projet, et l'adéquation entre les attentes du stagiaire et les objectifs de la formation
- Signature d'une convention de formation
- *Attention*: Délai incompressible de 3 semaines minimum entre l'entretien de positionnement et le début de la formation pour les entrepreneurs sollicitant un financement CPF.

Modalités pédagogiques

- Transmission active participative et théorique.
- Alternance entre:
 - des temps d'informations descendants autour de concepts clés
 - des études de cas concrets
 - des temps de travail personnel (partie outils prévisionnels)
- Les participants reçoivent un support de formation, de même que des outils pour mettre en place leur gestion d'activité.

Prix

165€

Pour les entrepreneurs en couveuse et en EITI, cette somme n'est pas à régler car ce montant est inclus dans l'offre de services propre à ces dispositifs.

Pour les entrepreneurs hors couveuse et EITI, les financements mobilisables sont les suivants:

- **CPF** aux conditions suivantes:
 - L'entrepreneur ne doit pas encore avoir immatriculé son entreprise
 - L'entretien de positionnement doit avoir lieu minimum 3 semaines avant le premier jour de la formation
- **OPCO / FAF** pour les entrepreneurs immatriculés
 - Le délai d'instruction du dossier dépend de chaque OPCO / FAF